

PROGRAMME DE FORMATION RISQUES CHANTIERS

Public visé :

- Toute personne étant salarié intérimaire dans les domaines du gros œuvres (Maçons, bancheurs, coffreurs, manœuvres)

Prérequis d'accès à la formation :

- Savoir lire et écrire.
- Etre âgé de 18 ans.

Objectifs de la formation :

- A l'issue de la formation, les participants sauront identifier les risques sur un chantier, auront intégré la notion de prévention sur leurs postes au quotidien et deviendront acteur de la prévention.

Durée :

- 1 jour soit 7 heures

Nombre de participants :

- Minimum 2 et maximum 10 participants par session

Modalités pédagogiques :

- Formation théorique
- Adaptation à l'expérience et aux besoins spécifiques du stagiaire

Modalités d'évaluation :

- Evaluation formative tout au long de la formation

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de formation

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation

Contenu de la formation :

1. Rôle du salarié en matière de prévention

Définition

Les devoirs du salarié face aux règles de prévention (affichage, informations)

Les responsabilités du salarié (droit pénal, droit civil)

L'accueil du salarié sur site (R490)

2. Les principes de prévention et rôle des différents organismes de prévention

Les neuf principes généraux de prévention

Le droit d'alerte, le droit de retrait (code du travail)

OPPBTB – CARSAT- MEDECINE DU TRAVAIL- INSPECTION DU TRAVAIL- COORDINATEUR SECURITE- CHSCT

3. Définition d'un accident

Les accidents bénins et le registre des accidents bénins

Les incapacités permanentes

Les accidents de trajet et de mission

Les différents accidents rencontrés dans le domaine du BTP

Les statistiques et le coût d'un accident dans le BTP – Film NAPO

Film NAPO dans le BTP

4. Les maladies professionnelles

Définition

Les différentes causes dans le secteur du BTP (sonore, ciment, chimique, amiante, vibrations)

LES TMS (trouble musculo-squelettique)

Les statistiques

Le coût de la maladie professionnelle

Films sur les maladies professionnelles

5. Hygiène et protection des salariés

Alcool, stupéfiant, médicaments

Hygiène (douche, nettoyage des mains, désinfection etc...)

Les protections collectives (consoles, protection ferrailage, protection chantier en fouille)

Les protections individuelles

Le respect de la réglementation sur le chantier (zone dangereuse, stockage)

FILM (accident de tranchée dans le BTP)

6. La formation du salarié et les différentes habilitations

Conduite des engins (CACES®, autorisation de conduite) - Elinguage

Habilitation électrique

Risques Chimiques

Travail en hauteur

SST (sauveteur secouriste du travail)

Signalisation temporaire

Ouvriers polyvalents du BTP